

# ■ Regards croisés

*Le pôle PH-HP est un des 5 sur 138 pôles AP-HP dont le management est assuré par une équipe pharmaceutique avec des missions spécifiques et complémentaires des autres PUI.*



Le début de l'année est, après les vœux, le moment privilégié d'identifier les actions qui vont permettre la réussite du projet du pôle 2012-2015, qui réunit ses Pharmacies à Usage Intérieur autour de l'amélioration du service pharmaceutique rendu.

Mais c'est aussi le moment de rappeler l'origine de leur regroupement, en 2008, dans un pôle et le sens de leurs missions aujourd'hui dans le contexte budgétaire tendu partagé dans l'institution.

Ces missions sont affichées dans le libellé des 2 services constitués de 9 unités fonctionnelles depuis leur création mais l'utilisation quotidienne de leurs lettres abrégées « **Service EPBU et Service AD** » peuvent faire oublier le sens et l'interactivité qui existent entre les 9 unités fonctionnelles. Ce regard croisé est l'occasion de les rappeler :

- **EP** comme **Evaluations Pharmaceutiques** des médicaments et Dispositifs Médicaux pour l'AP-HP en amont et aval de l'achat et **BU** comme **Bon Usage** par les recommandations et informations sur les 130 000 produits référencés pour les professionnels, de leur prescription à leur administration.
- **A** comme **Approvisionnement** auprès de plus de 200 laboratoires pharmaceutiques et **D** comme **Distribution 7j/7** aux 37 Pharmacies à usage Intérieur de l'AP-HP de 3200 références de médicaments et plus de 1000 DM évalués et référencés par les deux services.

Des activités, moins connues mais essentielles, illustrent bien la complémentarité des activités des 2 services :

- **pour le SEPBU**, celles du secrétariat scientifique de la COMEDIMS centrale et de la gestion centralisée du référentiel, en lien avec le SAD pour les médicaments et DM gérés à Nanterre, de tous les produits de santé en marché à l'AP-HP par son unité chargée du référentiel et des études médicoéconomiques. Le périmètre de référencement inclut réactifs, médicaments, DM et le suivi des consommations pour les 900 centres de coûts suivis dans SAP permet des analyses ciblées de consommations par familles de DM et classes thérapeutiques de médicaments
- **pour le SAD**, la rétrocession des Aliments Diététiques Destinés à des Fins Médicales Spéciales (ADDFMS) évalués et référencés par SEPBU, dans le cadre national de Maladies Métaboliques Héritées (MMH) comprenant

le monopole de dispensation des produits pour la phénylcétonurie, ce qui en fait la 3<sup>e</sup> de l'AP-HP en nombre de lignes d'ordonnances honorées.

Cette année, la réflexion du pôle sera finalisée avec la direction, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, sur la croissance régulière des files actives patients et des produits ainsi que sur le périmètre d'activité de la rétrocession dans le cadre des MMH.

Une activité de distributeur exclusif sur le territoire français pour les produits fabriqués par l'EP-HP complète, avec la mission NRBC dans le cadre des plans blancs et plans de crises en lien avec la direction de l'AGEPS et la direction générale AP-HP, les activités sur lesquelles la communication est plus restreinte.

L'année 2013 voit le croisement d'événements nouveaux en lien avec l'Amélioration du Service Pharmaceutique Rendu (ASPR) à l'écoute de nos collègues, clients hospitaliers et des patients des 2 services du pôle PH-HP unis dans la démarche de certification et cet axe majeur du projet du pôle. Le travail en cours avec les directions fonctionnelles est d'intégrer les attentes du personnel, les besoins des établissements et patients dans les contraintes budgétaires pour organiser le soutien aux évolutions prioritaires.

Des évolutions informatiques sont très attendues pour mieux gérer les stocks, pour sécuriser les flux, gagner en efficacité et donner un meilleur accès à l'information pour les PUI.

> **Une implication active du SEPBU** dans la Nouvelle COMEDIMS avec l'accompagnement du plan d'action et travaux et l'aide à la réconciliation de protocoles thérapeutiques communs des COMEDIMS des Groupes Hospitaliers, intégrés dans le système patient ORBIS qui sera à terme celui de tous les établissements de l'AP-HP. Pour les 4 ans à venir, le service s'est vu confirmer par la CME son activité historique de secrétariat scientifique de la COMEDIMS centrale pour la mise en place dès janvier 2013 de celle-ci et de ces 3 commissions et comité des DM, Anti infectieux et Médicaments.

> **Une transversalité renforcée des 2 services sur la culture Qualité**, avec un programme de fusion - intégration en 2013 dans la GED du système Qualité du SAD puis de celui du SEPBU, un plan de formation aux Bonnes Pratiques en élargissant les enquêtes de satisfaction clients et experts déjà menées par





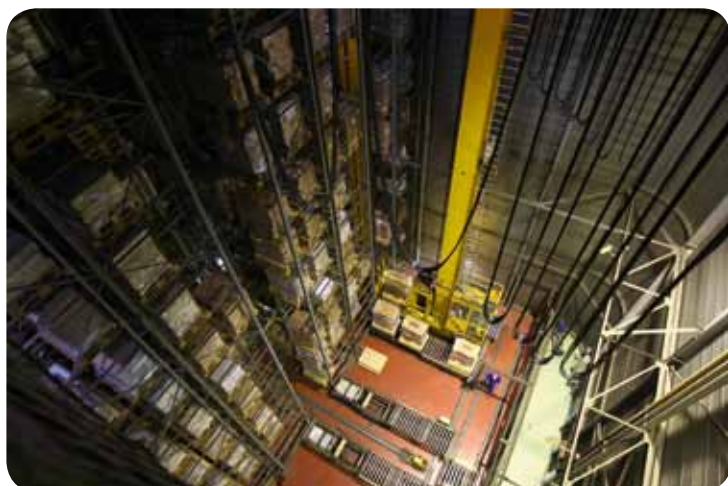
des rencontres au sein des établissements mais également à l'AGEPS, permettant de mieux comprendre les besoins et les contraintes existantes de part et d'autre.

> **Une adaptation des prestations des unités des 2 services** aux nouvelles exigences de sécurité sanitaire dont celle des essais Techniques et Hospitaliers aux nouveaux besoins de contrôle (défaut produit ou/et fournisseur) et de transparence (déclaration d'intérêt) liés aux textes parus et à paraître d'application de la loi du 29 décembre 2011. En complément,

accroître l'écoute auprès de nos collègues hospitaliers est une priorité dans le cadre de rencontres au sein des établissements mais également à l'AGEPS, permettant de mieux comprendre les besoins et les contraintes existantes de part et d'autre.

> **Des mises en œuvre de projets logistiques** à court terme visant au maintien au meilleur niveau possible des prestations et des attentes des hôpitaux de l'AP, et ce, dans l'attente du futur déploiement d'une nouvelle plateforme pharmaceutique sur lequel il nous faudra de nouveau travailler.

> **Une vision partagée de la Gestion De Risques** des 130000 produits de santé en marchés gérés par les 2 services du pôle avec des indicateurs pour l'application des nouvelles exigences en matière de pharmacovigilance (décret de 8.11.2012) dans l'échéance de la certification. Dans une vision élargie volontairement au domaine des dispositifs médicaux moins sécurisé, dans leur évaluation clinique et scientifique, les 2 services coopèrent avec des référents formés au nouvel OSIRIS AGEPS dans chaque unité fonctionnelle, et les premières réunions transversales de type Comité de Retour d'Expérience (CREX) devenues opposables se mettent en place. La poursuite du renforce-



ment de la démarche qualité visant à sécuriser le circuit des produits de santé depuis le référencement jusqu'à la distribution aux PUI reste une priorité.

> **Un pilotage de la Prise En Charge Médicamenteuse** défini par l'arrêté du 6 avril 2011 par un responsable du Système de Management Qualité (RSMQ) AGEPS choisi au SAD : Eric ANSELM a été nommé fin septembre 2012 pour la sécurisation du médicament et de son circuit avec une cellule d'appui créée en janvier 2013 avec des professionnels représentatifs des segments du circuit par service du pôle de la direction des Achats



> **Une intensification de la coopération intra pôle** sur les segments marchés référencements approvisionnements entre les 3 unités chargées d'Evaluation Achats et Référentiel en interface avec la direction des ACHATS et celle en charge de l'Approvisionnement afin d'optimiser la communication interne et avec les PUI des hôpitaux, de mieux construire les plans d'actions à mettre en place auprès des industriels et gérer les périodes de marchés. Un travail coopératif et synergique à poursuivre et développer entre les UF Achats et l'UF Approvisionnement afin d'optimiser la communication interne et avec les PUI des hôpitaux, de mieux construire les plans d'actions à mettre en place auprès des industriels, et de mieux gérer les périodes de marchés

> **Un partenariat plus ciblé** avec le pôle Établissement Pharmaceutique – Hôpitaux de Paris sur les activités de distribution du SAD des produits fabriqués par l'établissement pharmaceutique, afin de mieux gérer la communication et les flux auprès de nos « clients » hospitaliers nous permettant de dégager des économies très substantielles.

> **Une meilleure structuration de la communication externe** via le portail internet de l'AGEPS et le site du pôle PH-PH dès janvier 2013, sur les activités des 2 services et les informations nécessaires aux fournisseurs, usagers et grand public.

C'est dans cette période aussi évolutive et un contexte budgétaire toujours contraint que les ressources des personnes et métiers des 2 services du pôle représentent une richesse et une complémentarité sur lesquelles il faut prendre le temps de communiquer et renforcer le travail à mener avec les directions fonctionnelles.

Nous sommes ensemble convaincus que c'est le moment de partager une mobilisation particulière sur les échéances de cette année.

**Martine Sinigre**  
*Chef de service SEPBU  
 Responsable du Pôle PH-HP*

**Franck Huet**  
*Chef du SAD  
 Pôle PH-HP*